



Il était une fois à Fontaine-lès-Dijon...

*Les parcs, squares
et jardins publics*



Depuis plusieurs décennies, les espaces verts publics sont devenus un secteur important de la stratégie urbaine car une ville n'est pas qu'un ensemble de constructions : c'est aussi un savant dosage entre minéral et végétal. La qualité et la quantité d'espaces verts sont des indicateurs de la qualité de vie et de l'environnement qui sont offerts. Le maillage de verdure est un des fondements de l'attractivité d'une ville.

Composantes à part entière du paysage urbain, les parcs, les squares et les jardins publics de Fontaine-lès-Dijon sont des lieux de détente appréciés. On y passe, on y flâne, on y joue, on s'y repose, on y promène les enfants, on y trouve calme et répit.

À côté des parcs emblématiques comme le parc des Basses-Combottes ou le parc Saint-Bernard, Fontaine-lès-Dijon offre de nombreux petits poumons verts, tranquilles et agréables, accessibles à chacun et disséminés dans tous les quartiers.



Une porte d'entrée du parc Saint-Bernard : la Muscandée ■

Le parc Saint-Bernard

Au sommet de la butte de Fontaine-lès-Dijon, le parc Saint-Bernard est établi dans une partie de l'ancien enclos des moines Feuillants qui s'étaient installés, au XVII^e siècle, dans le château où est né saint Bernard. En effet, les Feuillants étaient des Cisterciens dont l'ordre a connu un grand développement grâce à l'influence de ce saint. En 1791, les terres de l'enclos, qu'avaient constitué les Feuillants autour du château, ont été vendues comme biens nationaux et achetées par des cultivateurs, à l'exclusion du jardin du cloître et d'un ancien verger situé au sud, appelé Muscandée. Des murs séparatifs sont alors construits pour délimiter les différentes propriétés. Ce lacs de murs est restauré progressivement, à partir de 2002, par la Ville de Fontaine-

lès-Dijon, dans le cadre d'une convention avec le Conseil départemental de la Côte-d'Or et l'association d'insertion professionnelle Sentiers pour l'agrément de tous et pour mieux imaginer l'histoire du lieu.

Le parc Saint-Bernard est une création de la fin du XIX^e siècle. En 1868, une société civile est établie dans la Maison natale du saint. Elle ambitionne d'y développer les pèlerinages à Saint-Bernard et d'établir une communauté de missionnaires et de prêtres du diocèse qui feraient retraite en ces lieux temporairement ou définitivement. Pour offrir un cadre naturel ouvert à une communauté religieuse d'hommes, désirant renouer avec leur spiritualité, et un lieu adapté aux

processions de pèlerinages, la société rachète, en 1878, près de deux hectares de l'ancien clos des Feuillants attenant aux murailles occidentales et septentrionales du château. La maîtrise du foncier va lui permettre de tirer parti d'un terrain ingrat présentant de forts dénivelés et d'établir, à l'ouest, une nouvelle clôture de 310 m de long.

Pendant plus d'un siècle, lors des pèlerinages, derrière les hauts murs donnant sur la place des Feuillants, les pèlerins découvrent un parc pensé pour les processions par son mécène, Christian de Bretenières, qui s'est fait envoyer par le régisseur du château familial toutes espèces de graines et d'arbres forestiers dont il a dicté l'emploi.

La création d'un parc clos sur ce site a nécessité un important chantier de

terrassement et de nivellement d'un terrain de bord de plateau difficile à domestiquer.

Le plan utilise l'allée courbe et ménage des cheminements, qui se nouent autour d'une "grotte de Lourdes", en partie artificielle, réalisée probablement par un rocailleur. L'agencement du parc, qui n'a pas été modifié depuis son origine, a été conçu pour le bien-être et la méditation des pèlerins et des prêtres. Il intègre des bancs en pierre, qui sont de simples blocs équarris, ponctuant la promenade de lieux de repos.

Aujourd'hui, dans ce parc, appelé souvent Bois des Pères en raison de l'occupation des lieux par les pères Rédemptoristes de 1919 à 1978, vous déambulez parmi les érables, les robiniers

Une promeneuse et son chien dans le Bois des Pères ■



La grotte du Bois des Pères ■





La tour du Treuil dans le Bois des Pères ■

et les frênes qui voisinent avec les buis, malheureusement très attaqués ces dernières années par la pyrale. Vous êtes bercés par le bruissement du vent, séduits par l'ombre et la lumière, attirés par un oiseau ou un écureuil, moins nombreux toutefois, depuis qu'en 1989, les pins d'Autriche ont été coupés pour une meilleure régénérescence du semis de feuillus, tandis qu'ici et là, le regard est orienté vers un point de vue.

Parc privé, protégé sur trois côtés par de hauts murs, le lieu est interdit au public en dehors des pèlerinages jusqu'en 1977. En 1990, il fait l'objet d'un bail jusqu'en 2020 entre la ville de Fontaine-lès-Dijon et l'Association pour la sauvegarde et le maintien de la Maison natale de saint Bernard créée en 1980. En 2002, suite à une convention entre la municipalité et

l'association propriétaire qui permet de le sécuriser, le parc est officiellement ouvert au public. En 2007, l'abaissement de la hauteur du mur du jardin du cloître sur la Place des Feuillants, ouvre l'espace et élargit la vue que l'on a sur le parc, dès l'arrivée sur le plateau. Une nouvelle entrée le rend aussi directement accessible depuis le parking des Petits-Champs-d'Aloux, à proximité du cimetière.

Ce parc en partie boisé, excentré, entretenu ponctuellement par la commune, assure une coupure nette avec la ville. Dans un site classé depuis 1928, il est aujourd'hui un lieu de sortie familiale, satisfaisant à la fois les besoins de détente des parents, ceux ludiques des enfants et l'accueil de manifestations religieuses.

Le parc des Basses-Combottes

La notion d'espaces verts, inventée par le ministère de l'Équipement, naît au même moment que les grands ensembles d'Après guerre. C'est une forme d'espaces à vivre, aménagés dans une optique sociale, plus sanitaire qu'esthétique. Aussi, jusqu'en 1970, dans un environnement pavillonnaire, il est fait peu de cas des parcs, squares et jardins publics à Fontaine-lès-Dijon. Le plan directeur d'urbanisme de la commune, mis en chantier en 1954 et adopté en 1964, pour organiser la rapide expansion d'une ville qui n'était, avant la Deuxième Guerre mondiale, qu'une fort modeste bourgade rurale, les ignore, tout comme la société fontainoise. Néanmoins, ce plan inscrit l'emprise d'un terrain de l'ordre de 7,5 ha au lieu-dit les Basses-Combottes.

En 1979, l'étude du plan d'occupation des sols, qui se substitue au plan directeur d'urbanisme, montre une évolution de la pensée collective. Dans ce plan, les espaces verts publics sont conçus comme une ceinture d'isolement et d'accompagnement, assurant la transition entre la zone urbanisée et la zone rurale. Ainsi, au sud de la zone d'activités, une coulée verte, prolongée par le parc des sports Michel Ratel, aboutit au parc Saint-Bernard puis rejoint le chemin des Vaux et la Combe Souillot. De leur côté, les habitants de Fontaine-lès-Dijon ont pris conscience de la nécessité d'espaces verts et le montrent très nettement lors de l'enquête publique de 1978 où ils demandent davantage d'espaces verts avec des aires de jeux pour les enfants.

Dans le contexte nouveau créé par le changement de municipalité en 1977, un

projet modificatif regroupe toutes les installations sportives aux abords du stade Michel Ratel car la direction départementale de la jeunesse et des sports n'envisage pas d'accorder des subventions pour la création de deux complexes sportifs. Les 36 parcelles de terrain des Basses-Combottes, qui avaient été acquises par la commune entre 1973 et 1976, pour en faire une zone de loisirs comprenant des équipements sportifs proches des écoles, sont dévolues aux aires de jeux, de promenades et d'espaces verts. Ce changement d'affectation, qui ne s'est pas fait sans opposition entre les partisans d'un terrain sportif et les autres, crée ainsi un parc public de taille moyenne de quatre hectares, un espace de détente situé le long d'un axe de voirie majeur, au cœur même de la ville, permettant une multitude d'activités : jogging, pique-nique, jeux d'enfants, terrain dégagé pour les jeux de ballon, balades...

Le parc occupe une légère dépression en forme de vallon constituant le dernier espace naturel du Val Saint-Laurent, une combe qui commence sur la commune de Talant et s'achève au niveau de la chapelle Saint-Martin. En 1977, il est encore couvert de vergers et de jardins potagers mais comme il avait été question d'y réaliser des terrains de sport, plus de 15 000 m³ de remblais nécessaires à la planéité des sols avaient été déversés à proximité de la rue du Général de Gaulle.

L'aménagement du parc est confié en 1978 à Jacques Dolveck. C'est un paysagiste-conseil dont le bureau d'étude prend en compte les données de l'environnement, ce qui, à l'époque, n'est



Vue aérienne du parc des Basses-Combottes ■

pas courant. Pour lui, une composition simple et rustique est la mieux appropriée au caractère de la commune et le gage d'une réussite à long terme. Il s'efforce ainsi de tirer le meilleur parti du site avec, à l'ouest, une zone où se manifeste l'influence urbaine, et, à l'est, un secteur à tendance naturelle, tout en appliquant une règle d'unité et d'homogénéité à l'ensemble.

Le remblai est nivelé et transformé en esplanade pour permettre les réunions, fêtes, jeux de boules ou de ballon et accueille un local polyvalent. À ses pieds, sont installés des jeux en bois pour enfants, un bac à sable, une pataugeoire de 18 m de diamètre entourée de bancs pour les parents et une piste d'évolution pour les patins et planches à roulettes. Partout, des talus sont mis en forme et des

bosquets en prennent possession. La partie orientale du parc est conservée en zone naturelle réservée à la promenade, à la détente sur les pelouses et au repos sur une trentaine de bancs en rondins, disposés le long de chemins piétons sinueux, compactés et sablés. Un procédé, dont le paysagiste est l'inventeur, permet le concassage de pierre de murgers et de débris de carrière qui donne un sol s'accordant à l'aspect champêtre du site. Les arbres fruitiers sont conservés. Seuls, ceux en mauvais état sont abattus. Ce sont ces arbres fruitiers qui font l'originalité de ce parc avec notamment des noyers de belle taille qui ont été préservés. Ces essences témoignent du passé rural de la commune. Le tracé des allées respecte le contournement des arbres. Une borne-fontaine Bayard, en fonte, enrichit le



La "clairière des jeux en bois" au parc des Basses-Combottes ■



Aspect bucolique du parc des Basses-Combottes ■



Qi Gong au parc des Basses-Combottes ■

meubler.

Des plantations d'arbres (tilleuls, érables, charmes, frênes...) et d'arbustes rustiques (aubépines, cotoneasters, cornouillers spirées...), réalisées par l'entreprise Baudoin de Sennecey-lès-Dijon viennent compléter les arbres fruitiers, qui parsèment la pelouse, tandis que des parcs à voitures ombragés sont prévus rue du Général de Gaulle et allée des Acacias.

Jusqu'en 2015 et la construction du bassin d'orage, ce parc, réceptionné en novembre 1980 après des travaux échelonnés sur deux ans, connaît peu de changements sauf la rapide suppression de la pataugeoire en raison des modifications des normes sanitaires et sécuritaires. La fin des travaux du bassin d'orage de 10 000 m³ et de 45 m de

diamètre, construit pour prévenir les inondations et enterré dans le parc, entraîne, en 2016, un réaménagement en plusieurs tranches, confié à la paysagiste Pascale Jacotot. Un mobilier neuf est installé. De nouveaux arbres sont plantés et les structures de jeux, différenciées selon l'âge des enfants, redonnent au bois toute sa place, comme à la création du parc.

Le parc des Basses-Combottes est un espace multi-générationnel, qui contribue à la diffusion de l'image d'une ville offrant un cadre de vie séduisant et convivial. On y retrouve des étudiants révisant leurs cours, des retraités qui se promènent, des parents ou grands-parents avec des enfants, des travailleurs en pause s'y restaurant à midi. En général, les usagers programment leur déplacement vers le parc. Ils sont habillés en conséquence et

pourvus d'équipements adaptés - livre, goûter, ballon - pour rester un moment. C'est un lieu où l'on peut prendre son temps, où l'on se déleste de son statut de citadin.

Le parc est rassurant pour les parents, qui peuvent laisser une plus grande autonomie aux enfants. En effet, dans une ville où la voiture est omniprésente, l'environnement est loin d'être adapté pour répondre de façon optimale à la demande des enfants qui est de jouer. Depuis 1986, le parc est clôturé et on y accède par sept entrées, fermées la nuit. Dès l'origine, il comporte une aire de jeux sécurisée dotée de toboggan, de hutte d'escalade, de mâts, de poutres... où les enfants peuvent glisser, escalader, se percher, ramper, sauter, se balancer... Ces jeux ont été changés plusieurs fois. En 1992, ils sont en plastique et colorés. Lors de la rénovation de 2016, avec "la clairière des jeux en bois" réalisée par la

société ID Verde, ils redeviennent écologiques et durables, comme à l'origine, avec un sol amortissant en copeaux de bois. En 2019, des jeux pour les petits de 2 à 4 ans complètent les jeux existants. Leur aire est délimitée par des bancs et des marches en pierre qui répondent à une volonté d'intégration paysagère. À la différence des personnes qui arrivent en groupe pour pratiquer un sport collectif et repartent en groupe, la surveillance des jeux génère de nombreux échanges entre adultes, favorisant ainsi l'ouverture aux autres.

Le premier critère de la qualité d'un espace vert collectif pour les habitants étant sa propreté, les usagers apprécient que la nature soit propre et maîtrisée. La ville veille donc à ce que l'entretien courant de tonte des pelouses et la taille des arbustes soit assuré et que la végétation spontanée soit contrôlée.

Les squares

Indépendamment des parcs, il existe des espaces engazonnés et plantés, auxquels on donne à Fontaine-lès-Dijon le nom de "square". Ils peuvent être de toutes formes et de dimensions très réduites. Ces squares sont situés le long d'une rue ou d'une allée dont ils portent le nom, sans qu'aucune plaque l'indique. Ils sont généralement fermés par la clôture de deux ou trois pavillons qui les enserrant.

On chercherait en vain dans ces aménagements, la définition du dictionnaire Le Petit Robert : "du mot anglais carré, de l'ancien français esquarre, équerre. Petit jardin public

généralement entouré d'une grille et aménagé au milieu d'une place". Les squares de Fontaine-lès-Dijon ont moins de cinquante ans et n'offrent pas l'image familière de ceux institués sous le Second Empire par l'ingénieur Adolphe Alphand car ils sont dépourvus de leurs attributs traditionnels : grilles, fontaine, jeux, kiosque, statues...

La plupart de ces squares proviennent de la rétrocession à la commune des voies des lotissements anciens et des espaces résiduels qui les accompagnent. En effet, à Fontaine-lès-Dijon, l'urbanisation très rapide et importante après 1945, s'est

faite sous forme de lotissements pavillonnaires d'initiatives privées. Insérés dans cet environnement, les 10% d'espaces verts alors obligatoires se sont développés sans logique préalable, à part l'opportunisme, et n'ont pas un rôle central. Ce sont majoritairement des espaces délaissés au sein de maisons individuelles indépendantes ou accolées comprenant toutes un jardin privatif.

Cependant, même s'ils n'ont pas de rôle structurant pour la ville, ces espaces résiduels améliorent sensiblement aujourd'hui le tissu urbain car ce sont des lieux d'urbanité. Souvent peu connus, ils sont surtout fréquentés par leurs riverains, renforçant ainsi leur sentiment d'appartenance à un quartier. Ces îlots de nature, localisés exclusivement dans les secteurs résidentiels, s'adressent à

tous et peuvent être une coupure verte plaisante pour ceux qui les traversent ou les longent.

À Fontaine-lès-Dijon, jusqu'en 1990, le service des espaces verts était intégré aux services techniques de la commune mais, à partir de cette date, un service spécifique avec neuf agents a été créé. Il s'est attaché, notamment, à la mise en forme de ces parenthèses de verdure car les squares sont de véritables usines biologiques qui favorisent la biodiversité, contribuent naturellement à l'évacuation des eaux pluviales et à la dépollution. Des tonnes de terre ont été apportées pour créer un sol propice au développement des plantations. La recherche d'économies d'eau a conduit à limiter leur aménagement à la plantation de quelques arbustes ou

Le square de la Coulée verte ■



Le square de Bretagne ■



Le square de la Paix ■





Le square de la Somme ■



Le square de la Saône ■



Le square Buffon ■

arbres qui procurent de l'ombre aux usagers et ne nécessitent pas d'arrosage.

Les exigences environnementales, qui ont abouti à l'absence d'emploi de pesticides et de fongicides sur le territoire de la commune, et les critères de développement durable sont, depuis 2009, date à laquelle la commune a adhéré à la Charte d'entretien des espaces publics de l'agglomération dijonnaise, un fondement de l'action municipale. Chaque espace vert aménagé suit une gestion différenciée et raisonnée.

Sur le plan économique, maintenance, entretien, dégradation, vandalisme sont des paramètres pris en compte et les aménageurs sont soumis à un ensemble de contraintes pour éviter les conflits

d'usage. Le fonctionnalisme et le naturel sont les maîtres mots car si les services qu'assurent ces espaces en termes de rencontre, d'attractivité, de traitements biologiques sont sans prix, leur coût d'entretien est en revanche bien connu des élus locaux.

Aujourd'hui, 90% de ces espaces verts communaux disséminés sont entretenus par des entreprises dans le cadre du marché des espaces verts de Dijon Métropole, renouvelé tous les trois ans. C'est ainsi que la tonte des pelouses, qui s'effectue tous les quinze jours au printemps et en été, est sous-traitée à des entreprises, de même que la taille des arbres et des arbustes. Il ne reste donc que deux agents municipaux permanents qui s'occupent prioritairement des espaces structurants comme les ronds-

points et les entrées de ville où la commune a souhaité garder la maîtrise paysagère.

Ces petits coins de verdure, souvent dépourvus de mobilier, font le bonheur des enfants. Le square est un espace libre, ouvert à tous. Les pelouses sont accessibles et les jeux autorisés dans un contexte qui n'est ni celui de l'école, ni celui de la maison. Ainsi, les squares permettent une communication spontanée et facilitent les rencontres tout en étant surveillables, dans une société où la question sécuritaire est primordiale.

Là où rien n'a été prévu pour eux, les enfants s'approprient n'importe quel objet, le détournent et inventent des histoires. Ils jouent au ballon, ont plaisir à manipuler, à collectionner, les feuilles, les branches, tout ce que leur fournit la nature. Bien que les parents soient réticents, pour des raisons d'hygiène, les cailloux des allées sont des sources inépuisables de jeux. Les enfants y créent des routes, déménagent des tas d'un endroit à un autre, ramènent dans leurs poches les petites pierres comme autant de trésors. Dès que la neige arrive, dans un joyeux brouhaha, ils font rouler des boules pour faire naître des bonshommes qu'ils décoorent avec ce qu'ils trouvent.

En 1999, le service des espaces verts aménageait la ville comme un jardin où l'on faisait du beau avec ce que l'on avait. Ainsi à Fontaine-lès-Dijon, chacune de ces petites entités a son identité, ses caractéristiques propres qui la font reconnaître facilement. En apparence sans caractère, les squares étonnent par la variété de leurs formes, de leur composition. Ils mobilisent les sens, multiplient les perceptions et font le régal

des observateurs. De plus, les squares ont un côté rassurant face à un monde dont on ne comprend pas toujours l'évolution.

Si vous restez un moment dans le bucolique square de la Somme, vous pouvez avoir la chance de voir un pivoet s'acharner sur le tronc d'un bouleau, s'arrêter tout à coup et s'esquiver bruyamment. Comme bien d'autres à Fontaine-lès-Dijon, ce square peut être égayé par la joyeuse animation d'un repas de quartier.

Pour l'amateur de poésie, le square de la Résistance compose avec les saisons, offrant en avril un cerisier dont les fleurs s'envolent, des bourdons qui butinent et parfois des rires d'enfants tandis que le banc est une halte idéale pour admirer la perspective sur les monuments qui couronnent la butte de Fontaine-lès-Dijon. Le coucher du soleil sur le petit square du Panorama, qui grimpe vers le chemin des champs d'Aloux, est magique.

La rue du Cottage abrite en prolongement d'un parc à voitures, un square qui n'est autre qu'un verger de vieux arbres, vestiges d'un passé agricole local révolu.

Le joli havre de nature en forme de conque du square Aleth de Montbard fait oublier le centre commercial des Saverney voisin.

Un charmant petit salon de verdure composé d'un banc, de rochers et d'arbustes vous accueille au détour de l'allée des Plantes, dans le prolongement du square du Morvan, vaste pelouse plantée d'arbres.

Non loin de là, le square de la Saône est propice à l'évasion avec son chapelet de petites pinèdes au goût de stations balnéaires bordant la rue et entrecoupé au centre, par un mamelon boisé...



Le square du Général de Gaulle ■

Au centre de la Coulée verte, le square du même nom, qui a vu le jour en 2017, est le rendez-vous des enfants des immeubles proches. Les petits retrouvent leurs camarades dans l'aire de jeux colorés installés pour eux sur un revêtement de sol amortissant, limitant les risques en cas de chutes. Les plus grands peuvent s'amuser sur deux tables de ping-pong et des bancs accueillent tout le monde.

Le square aménagé à l'angle de la rue du Général de Gaulle et de la rue des Acacias est le seul à comporter un monument. Il s'agit d'une pierre en granit poli, inaugurée en 1992, pour commémorer l'appel du 18 juin 1940. La stèle est encadrée à présent par deux panneaux évocateurs de l'Appel du

Général de Gaulle, reproduit sur une plaque à ses pieds. Des graminées ornementales, peu gourmandes en eau, cohabitent, dans un parterre, avec des branches de bois mort et de petits rochers sur un gravier qui disparaît l'été sous leurs formes opulentes et mouvantes.

Le jardin de la Galerie La Source

L'ancienne mairie-école construite au XIX^e siècle étant devenue une galerie d'art en 1985, la réhabilitation des bâtiments, en 1996, s'accompagne de la transformation de la cour en jardin public ouvert au gré des expositions et des manifestations dans le caveau.

Le projet d'aménagement est l'œuvre de l'ancien architecte de la Ville de Dijon, Jean-François Devalière.

Le mur d'enceinte avec des ouvertures barreaudées, qui rendent le jardin toujours visible, est reconstruit de manière à garder le caractère des rues du vieux village.

Une porte charretière donne accès à une allée diagonale de trois mètres de large qui traverse un espace engazonné et fleuri où les tilleuls qui embaumaient la cour de récréation à la fin de l'année scolaire ont été conservés.

Des arbustes sont plantés pour former des buissons. Une allée sablée semi-circulaire, des bancs, complètent cet espace intimiste et romantique où la dominante verte des tilleuls est rehaussée par les couleurs variées apportées par des massifs fleuris de rosiers et de plantes vivaces.

Depuis 2001, le clapotis du jet d'eau d'une fontaine, au centre d'un petit

Exposition à l'entrée du jardin de la Galerie La Source ■





Le jardin de la Galerie La Source ■



La fontaine du jardin de la Galerie La Source ■

bassin, capte l'attention. Introduite en 2002, une ancienne borne finagère enlevée de la route d'Ahuy est une curiosité qui s'intègre bien aux plantes qui l'entourent.

La palette végétale, la clôture, l'ambiance, la fréquentation que génère une galerie d'art font de ce lieu un espace différent des squares de Fontaine-lès-Dijon.

Parcs, squares et jardins sont aujourd'hui des équipements de proximité et des espaces à vivre pour le repos, la détente, la promenade, la traversée ou les activités. Ils contribuent à la qualité de vie et valorisent le bâti.

Néanmoins, à Fontaine-lès-Dijon, il a fallu attendre le premier plan d'occupation des sols, en 1979, pour qu'une véritable politique urbaine réalise un diagnostic et programme la création et l'aménagement de ces espaces afin de renforcer la nature au cœur de la ville et la rendre accessible à tous.

Aujourd'hui, l'enjeu est de mettre en communication ces espaces morcelés en conciliant qualités esthétiques, usages, économie et écologie pour le bienfait des hommes.



Dans le Bois des Pères du parc Saint-Bernard

À Fontaine-lès-Dijon, on peut se mettre au vert facilement car toute la commune est irriguée par un véritable réseau d'oasis de verdure à la disposition des habitants et des visiteurs. Aujourd'hui, où le maillage des parcs, squares et jardins publics est un élément qualitatif important dans la composition urbaine, une vingtaine de squares répartis sur tout le territoire offrent aux promeneurs des pauses végétales régulières et un décor apprécié. Ils apportent dans le domaine des formes urbaines une grande variété d'espaces publics et se fondent sur la proximité. Le parc des Basses-Combottes, le parc Saint-Bernard, le jardin de la Galerie La Source, permettent une rupture avec le milieu urbain.

Conception et réalisation : Ville de Fontaine-lès-Dijon – 2019.
Texte : Sigrid Pavèse (Les Amis du Vieux Fontaine).
Photographies : Jean-Pierre Coquéau, Geocapture, Photo-club de Fontaine-lès-Dijon (Jacky Boilletot), Sigrid Pavèse et Ville de Fontaine-lès-Dijon.
ISBN : 979-10-91154-07-9